

**Direction des Ressources Humaines
Bureau des concours I.T.R.F.**

RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT D'ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX DE
2ème CLASSE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : G
(Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention)
EMPLOI-TYPE : *Commis-se de cuisine et restauration*
(Phases d'admissibilité et d'admission)**

Session 2023

Nom : SERRETTA Renaud

Fonction : Président de jury

1. INTRODUCTION

La session 2023 du concours externe de recrutement **d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de recherche et de formation**, dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), et dans l'emploi type **Commis-se de cuisine**, organisée par le Crous de Montpellier - Occitanie, proposait : 2 postes au Crous de Montpellier-Occitanie et 1 poste au Crous de Toulouse-Occitanie.

La phase d'admissibilité s'est déroulée le 23 mai 2023

La phase d'admission s'est déroulée le 12 juin 2023

Ce rapport abordera, successivement, les points suivants :

- les données quantitatives
- les données qualitatives
- les données administratives

2. DONNÉES QUANTITATIVES

| BAP | Corps | CAT. | Nature | Emploi-type | Nb postes | PHASE ADMISSIBILITE | | | PHASE D'ADMISSION | | |
|-----|-------|------|---------|----------------------|--|---------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| | | | | | | Nb d'inscrits | Nb dossiers reçus | Nb d'admissibles | Nb de présents | Nb d'admis su LP | Nb d'admis sur LC |
| G | ADJ | C | Externe | Commis-se de cuisine | 2 postes à Montpellier 1 poste à Toulouse | 6 pour Montpellier 2 pour Toulouse | 3 Montpellier 1 Toulouse | 2 Montpellier 0 Toulouse | 2 Montpellier | 2 Montpellier | 0 |

3. DONNÉES QUALITATIVES

Monsieur SERRETTA Renaud, attaché d'administration de l'état hors classe, président, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Montpellier Occitanie, Montpellier.

Madame MAILLE Laurence, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Montpellier Occitanie, Montpellier.

Monsieur BECK Denis, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, expert, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Aix Marseille Avignon, Aix-en-Provence.

Monsieur AUTHIER Philippe, adjoint technique de recherche et de formation principal de 2^{ème} classe, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Toulouse Occitanie, Toulouse.

Madame DI STEFANO Sandrine, ingénieure d'études de classe normale, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Montpellier Occitanie, Montpellier.

Madame ROHAUT Joséphine, responsable qualité nutrition, suppléante, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Montpellier Occitanie, Montpellier.

3.1 Déroulement du concours, appréciation et résultats

Le concours s'est déroulé dans la fluidité de la rédaction des sujets au épreuves orales. Les échanges entre les membres du jury ont été constructifs. A l'issue des corrections le jury a pu constater qu'une question technique avait été incomprise par l'ensemble des candidats, une incompréhension remettant en cause la formulation même de la question. Le Jury n'en n'a pas tenu rigueur aux candidats. L'organisation administrative a été rigoureuse et claire.

Respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :

- Réunion d'élaboration des sujets
- Réunion préparatoire du jury afin de définir les critères d'évaluation
- Elaboration de grilles d'évaluation pour les oraux

Rôle du président de jury à l'égard :

- ✓ Des membres du jury :
 - Aider à l'élaboration des critères de sélection
 - Garantir la régularité du concours
- ✓ Du secrétariat administratif du concours :
 - Vérifier les calculs et les listes de résultats
 - Signer les procès-verbaux

3.1.2 Sélection des sujets et correction des épreuves écrites

Epreuve écrite d'admissibilité :

Le sujet a été composé par l'ensemble des membres du jury sur la base de la fiche de poste et fiche Referens. L'expert a été le garant du choix du sujet et de sa faisabilité.

- Epreuve écrite d'admissibilité durée 2 h 00 coefficient 3

Le sujet a été réalisé collégalement après une réunion d'échange sur les différentes compétences et les savoirs être à déceler chez les candidats.

- Admissibilité (seuil...) : 12/20

L'admissibilité a permis de retenir deux candidats pour l'académie de Montpellier et aucun pour l'académie de Toulouse.

3.1.3 Epreuve orale d'admission

L'entretien individuel avec le jury se déroule sur 20 minutes. Après la présentation des membres du jury, le candidat se présente, présente son parcours et ses motivations pour intégrer le corps. Des questions lui sont ensuite posées sur son parcours et l'environnement professionnel.

- Epreuve orale d'admission durée 20 minutes dont 5 minutes de présentation du candidat coefficient 5

L'épreuve s'est très bien déroulée. Les deux candidates ont fait preuve d'un professionnalisme autant dans les réponses apportées que dans leur attitude face au jury. Leur formation et expériences dans les métiers de l'hôtellerie ont été un gage de qualité.

- Admission (seuil) : 13/20

4. DONNEES ADMINISTRATIVES

4.1 Organisation matérielle du concours

- Points positifs :

Précision quant aux documents fournis. Rappel clair des règles et enjeux. Un accompagnement de qualité du jury et des candidats

- Problèmes éventuellement rencontrés :

Aucun

Remarques autres :

4.2 Moyens de remédiation

- A partir du constat réalisé dans le bilan qualitatif :

5. CONCLUSION

Un concours de qualité, avec une très bonne entente et complémentarité du jury. L'organisation administrative était rigoureuse et attentionnée. Les candidates retenues aux épreuves écrites ont confirmé leur qualité à l'oral. Expérience du terrain et niveau d'école hôtelière ont donné le ton de ce concours.